

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 140 (1995)
Heft: 10

Artikel: Des risques et des menaces en Europe. Et la Suisse? 3e partie
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des risques et des menaces en Europe. Et la Suisse ? (3)

Par le colonel Hervé de Weck

Depuis 1994, les événements apparaissent comme une tragique esquisse de ce qui, dans un avenir plus ou moins proche, pourrait frapper l'humanité: guerres, génocides, catastrophes naturelles, épidémies, banditisme, drogue, pollutions, dérapages nucléaires, chimiques et bactériologiques, conflits ethniques, fanatismes¹...

Le crime organisé

Le chiffre d'affaire du crime organisé dans le monde avoisine les 500 milliards de dollars, dont environ le 50 % réalisé dans le trafic des stupéfiants ! En comparaison, celui de la multinationale Toyota s'est élevé en 1994 à 78 milliards de dollars. Chaque année, quelque 100 milliards de dollars sont « blanchis » et introduits dans le circuit économique « normal », pas spécialement en Suisse comme nos médias tendent à le faire croire. Aujourd'hui, la bourse de Caracas ressemble à une « blanchisseuse géante » ; l'argent sale rapporte plus au Venezuela que son pétrole².

A Los Angeles aux Etats-Unis, on dénombre un millier de gangs, actifs dans le trafic de drogues, regroupant 150 000 gangsters. Situation similaire dans de nombreuses banlieues françaises où s'est opérée la

jonction entre la grande criminalité internationale et celle des cités. L'argent de la drogue détourne du travail, la violence conduit à une désertification économique aggravée par l'existence d'économies souterraines.

Les cinq cercles de sécurité d'une organisation mafieuse

– Clan où règne un mélange subtil de sanction et de rétribution ainsi que la loi du silence.

– Silence des victimes qui ne portent pas plainte.

– Corruption des organes locaux (hommes d'affaires, banquiers, magistrats, policiers).

– Harcèlement légal pratiqué par d'habiles juristes qui abusent des procédures établies pour les honnêtes citoyens.

– Pénétration horizontale et prise de contrôle d'un maximum de centres d'information et de pouvoir.

Des dealers contrôlent des zones qui sont devenues interdites aux autorités et aux forces de police ; ils travaillent sous la protection de gardes cagoulés, armés de fusils à pompe et accompagnés de chiens « Pit-Bull ». Des mouvements comme le Parti des travailleurs du Kurdistan ou l'organisation révolutionnaire turque Dev. Sol financent également de cette manière leurs activités.

A côté de cette « économie de la drogue » se développent d'autres activités parallèles : confection de faux papiers d'identité, exploitation de chèques volés, trafic d'armes, supermarchés clandestins où sont écoulés le produit des vols et des razzias³... Dans certaines banlieues, il règne une véritable situation d'« intifada ».

¹ Voir RMS, août et septembre 1995.

² Numéro spécial des Notes & Etudes de l'Institut de criminologie. Octobre 1994. Fascicule 2, p. 35.

³ Ibidem.

La situation dans le Caucase et les Balkans a des conséquences sur le trafic de drogue à destination de l'Allemagne et de l'Europe de l'Est où le marché est en pleine expansion. Des groupes provenant souvent d'une seule famille, surtout des Albanais d'Albanie, du Kosovo ou de Macédoine, mais aussi des Kurdes ou des Arméniens, se mettent à concurrencer les organisations criminelles traditionnelles. Ayant acheté vingt kilos d'héroïne, ils les convoient par la route jusqu'à une ville et les écoulent à bas prix. Ils effectueront un autre « raid » quelques mois plus tard. Des Algériens ou des Marocains s'approvisionnent aux Pays-Bas et revendent en France. Peu structurées et souvent éphémères, de telles filières sont particulièrement difficiles à détecter⁴.

Contrairement au gangstérisme « classique », les mafias, qui possèdent une structure militaire avec au sommet un commandement, s'infiltrent dans l'Etat et son administration, abusant des structures légales et démocratiques. Elles parviennent à corrompre et à contrôler des responsables politiques, de hautes personnalités, ainsi que des fonctionnaires à tous les échelons⁵.

A côté des mafias italiennes, il faut citer les triades chinoises (en Suisse, l'écras-



Libre Journal N° 24-24. Dessin d'Hoviv.

sante majorité des restaurants chinois entretiennent des liens avec cette organisation), les mafias turque, japonaise, sud-américaine. La mafia russe commence à faire la une des médias en Europe occidentale.

Le cas de la Russie

Le capitalisme sauvage, tel qu'on le pratique en

Russie, provoque la marginalisation d'une partie de la population, notamment des chômeurs, des retraités et des personnes exerçant une profession libérale. Il y aurait entre 7 et 9 millions de chômeurs ; 9 millions de Russes vivraient en-dessous du seuil de pauvreté.

Il serait faux d'assimiler au crime organisé toutes les activités en marge de la

⁴ Géopolitique des drogues 1995. Editions La Découverte. Cité dans Le Figaro du 11 avril 1995.

⁵ Ces données sur la Russie proviennent de l'article de Marie-Laurence Guy, « L'essor du crime organisé en Russie », paru dans Défense nationale de mars 1995. L'émission de la Télévision suisse romande, Le grand chambardement du 2 mars 1995 permettait de se faire une idée de la situation en Suisse.

légalité ou les « libertés » que se permettent les nouveaux capitalistes en raison des gigantesques difficultés économiques et du flou juridique qui règnent en Russie. Les lois édictées par Moscou restent inappliquées, parce qu'elles ne sont pas connues, trop souvent modifiées ou, simplement, irréalistes. Le système fiscal, si on l'appliquait dans toute sa lourdeur légale, étoufferait le commerce libre qui est en train de naître. Un chef d'entreprise russe trouve normal de ne pas payer d'impôts à l'Etat... L'économie privée semi-légale, mais également les mafias participent au processus de privatisation.

En Russie, règlements de compte et agressions contre les hommes d'affaires deviennent pratiques courantes, comme le chantage, les menaces de mort, le racket. Ces méthodes d'intimidation servent à pénétrer les activités économiques intéressantes. Vu l'impuissance des pouvoirs, la corruption des différentes polices, le racket répond au besoin de protection des entreprises, même de celles qui travaillent en toute légalité. La mafia tchétchène s'est spécialisée dans le crime commandité.

A la suite de l'éclatement du réseau bancaire hérité de l'Union soviétique, près de deux mille banques commerciales privées ont fait leur apparition en Russie, chaque grande entreprise disposant de son établissement de crédit, dont les prêts pallient la baisse des

subventions publiques et les retards dans les paiements. Les banques, ce sont les premières cibles des groupes mafieux, car les pénétrer permet de disposer de renseignements-clés sur la situation financière d'hommes politiques, de hauts fonctionnaires et de sociétés prospères. Le 50 % d'entre elles se trouveraient aujourd'hui sous le contrôle de mafias.

Contrairement à l'Occident où la criminalité organisée contrôle des activités comme le jeu, la prostitution et le trafic de drogues, toutes les structures économiques russes ont des liens plus ou moins étroits avec des organisations mafieu-

ses qui interviennent dans tous les domaines qui permettent d'espérer de gros profits : trafic de voitures de luxe, d'armes, commerce d'organes, etc. Des organisations mafieuses ont vendu des armes pour des milliards de dollars en ex-Yougoslavie. A Moscou, plus de 4000 cadavres non identifiés ont été découverts, à qui il manquait un organe ! Les trois quarts des entreprises privées et des banques commerciales verseraient 10 à 20 % de leur chiffre d'affaire à des structures criminelles.

En revanche, la majorité des vols de matières premières, parfois stratégiques, dans les entreprises



Libre Journal N° 24-24. Dessin d'Hoviv.

d'Etat, qui ont augmenté de 50 % entre 1992 et 1993, seraient le fait de salariés. Le crime organisé se montrerait actif dans les ventes clandestines de missiles balistiques, d'armes nucléaires et de systèmes militaires hyper-sophistiqués. En Allemagne, on a découvert en 1994 une tentative d'introduire en fraude à partir de la Russie 300 grammes de plutonium 239 (pour la construction d'une bombe nucléaire, quatre kilos de cette matière première suffiraient).

Les opérations de démantèlement des missiles nucléaires russes augmentent le risque de trafic d'éléments radio-actifs, en particulier du cœur des ogives, dont la taille ne dépasse pas celle d'un pamplemousse. Un ingénieur compétent, voire un étudiant doué pourrait ainsi fabriquer une bombe ⁶.

Une corruption généralisée

Il existe une collusion entre les structures mafieuses et les autorités, à tous les niveaux, qui perçoivent leur tribut. La corruption dans l'armée et dans les forces de l'ordre n'est pas pire qu'ailleurs. Les fonctionnaires compensent des salaires extrêmement bas et versés avec de grands retards. Cette situation remonte à la fin des années 1960. Bien que le fait ait été officiellement nié, le crime organisé s'était largement

répandu sous le régime soviétique, jusqu'à en devenir une partie intégrante. Pour assurer sa survie, la société soviétique, avec la collaboration active du pouvoir, avait secrété une structure mafieuse basée sur le marché noir et la corruption.

La perestroïka a fait éclater le monopole de la mafia du parti communiste en une multitude d'organisations mafieuses. Aujourd'hui, une mafia d'origine communiste, qui refuse de perdre ses acquis, affronte ou se voit forcée de collaborer avec de nouveaux groupes criminels qui exploitent les occasions qu'offre une économie en transition.

Certains d'entre eux collaborent avec les services de renseignement pour se protéger, mais rien ne permet de dire que ceux-ci contrôlent les activités du crime organisé. Il se pourrait bien que les services de sécurité aient été débordés par la montée en puissance de certains réseaux, alors que des agents, profitant de la situation et de leur expérience, se sont mis à travailler pour leur propre compte.

Dans un tel contexte, il est le plus souvent impossible de prouver en Occident – c'est pourtant la condition première dans un état de droit – le degré de « propreté » ou de « sale-té » de capitaux venus de Russie, car les interlocu-

teurs sur place de nos autorités judiciaires (policiers, juges), vraisemblablement corrompus, manquent totalement de crédibilité.

L'écart des revenus, les débordements du crime organisé risquent de provoquer un rejet des valeurs libérales, des révoltes sociales et une mobilisation populaire pour le rétablissement de l'ordre, ce qui pourrait amener au pouvoir un régime autoritaire. Habitues à un discours égalitariste, les populations admettent mal un système où tout est permis et où certains réussissent infiniment mieux que d'autres. Une telle situation risque de faire le jeu de mouvements politiques extrémistes dont les campagnes sont financées – ironie du sort – par des sociétés occultes.

Projections des mafias russes

La mafia russe comprend entre 500 et 700 groupements qui contrôlent le 40 % de l'économie du pays. Depuis l'assouplissement des contrôles aux frontières et la mise en œuvre de diverses formes de coopération, 200 d'entre eux se sont infiltrés dans les activités commerciales internationales, notamment en Allemagne, en Autriche, au Canada, aux Etats-Unis, dans les Etats où se trouve une communauté de l'ex-Union soviétique bien établie. Ces organisations,

⁶ Le Matin, 1^{er} août 1994.

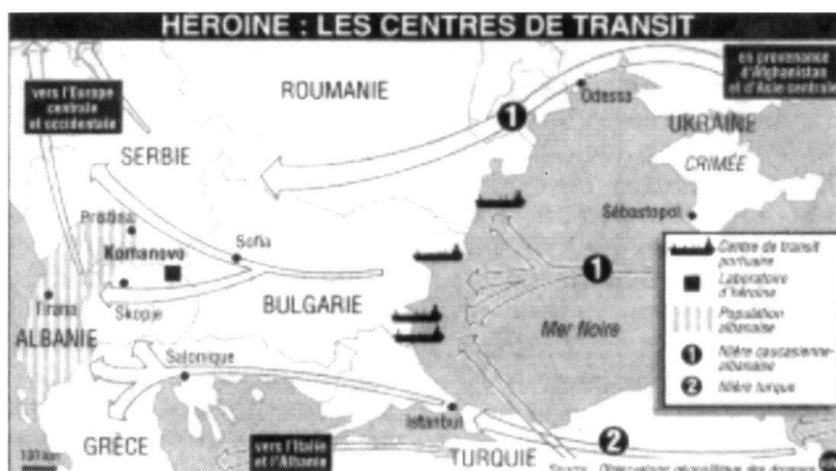


Schéma publié dans Le Figaro du 11 avril 1995.

ignorer les événements et les problèmes qui touchent les pays voisins. Les conflits ethniques à l'est de l'Europe et dans les Balkans, la montée de l'intégrisme, le terrorisme et le crime organisé ne devraient pas avoir des conséquences foncièrement différentes en France, en Allemagne ou en Suisse. Bonn a accueilli 350 000 réfugiés de l'ex-Yougoslavie⁷ et 450 000 Kurdes. En Suisse,

dont la violence surprend en Occident, y concurrencent les syndicats du crime traditionnels.

Elles participent activement à la fuite et au blanchissement des capitaux au profit d'acteurs politiques et économiques de la société russe. Comme par le passé, certaines d'entre elles servent de couvertures à des activités de renseignement économique, technologique, financier et militaire.

Pour des raisons inhérentes à la démocratie, les forces de l'ordre en Occident éprouvent d'énormes difficultés à infiltrer de tels réseaux mafieux : comme la plupart de ces organisations exigent que leurs recrues exécutent une « cible humaine » désignée par la hiérarchie, comment réussir à y placer des « taupes » ?

Et la Suisse ?

Une appréciation de la situation en Suisse ne saurait

Une solution, identifier et anéantir les narco-monopoles

« Il est (...) une stratégie praticable : l'anéantissement systématique, dans le respect des lois, des structures qui monopolisent le narco-traffic.

« Il y a là-dessus unanimité des plus grands experts. Les entités qui contrôlent l'essentiel de la production et du négoce mondial des stupéfiants sont peu nombreuses et correctement identifiées. (...) Ces entités sont le vecteur stratégique essentiel au narco-traffic mondial. (...) elles relient le secteur agricole, souvent contrôlé par les guérillas dégénérées et les protagonistes des guerres tribales, à la distribution finale, elle assurée par les gangs urbains (...).

«Aujourd'hui, la grande criminalité organisée a entrepris la fusion du trafic illicite des stupéfiants, des armes et des migrants clandestins et, rapprochant et renforçant ainsi chacun de ses centres de profit, sera demain plus puissante encore. Tant que les États développés n'auront pas conscience de cette réalité, tant qu'ils considéreront ces entités criminelles transnationales comme un aimable objet de folklore, le narco-traffic prospérera. Le jour où ils seront convaincus qu'ils ont affaire à des parasites mortels, devant être structurellement anéantis, commencera une lutte longue et difficile. »

Numéro spécial des *Notes & Documents de l'Institut de criminologie*, octobre 1994.

⁷ Bundesministerium der Verteidigung : Weissbuch 1994, p. 69.

on dénombre à peu près autant d'ex-Yougoslaves, ainsi que 100 000 musulmans, le cas des clandestins demeurant réservé... Avec leurs effectifs, nos polices cantonales pourraient-elles faire face longtemps à des violences impliquant, un peu partout en Suisse, des ressortissants étrangers que leurs « coreligionnaires » des pays voisins viendraient soutenir⁸ ?

Les retombées de l'intégrisme et du conflit algérien dépassent largement les Etats riverains de la Méditerranée et peuvent en tout temps toucher la Suisse. Des tracts et des cassettes circulent déjà dans « nos » mosquées. Il semble exister un noyau dur, puisque la peur règne : de nombreux musulmans ont refusé de s'exprimer devant les caméras de la Télévision suisse romande en août 1994, lors d'une émission sur le fondamentalisme. Des intégristes fichent leurs coreligionnaires qui ne respectent pas la loi musulmane ; ils accordent des aides financières non remboursables pour créer des dépendances, profèrent des menaces, exercent du chantage, voire du racket⁹. Rien ne permet d'exclure

que des armes et des explosifs aient été introduits dans notre pays, puisque, l'année dernière, des intégristes ont traversé, sans histoire, plusieurs frontières européennes à bord d'un véhicule bourré d'armes et doté de fausses plaques¹⁰.

Le gouvernement algérien aurait envoyé des agents en Suisse et en Allemagne, chargés de surveiller les islamistes, leurs réseaux de financement et d'acquisition d'armes. Il aurait transmis à Berne une liste de cinquante responsables de réseaux établis en Suisse¹¹.

Dans un tel contexte, le terrorisme apparaît comme une menace dont il faut tenir compte, d'autant plus que des informations, que les médias n'interprètent pas, fournissent des indices inquiétants. « Un ou plusieurs individus se sont introduits par effraction dans l'Hôtel de ville de Delémont (...). Leur butin se compose de deux cent cinquante francs, de cartes d'identité et de matériel administratif (...) »¹². » Des terroristes n'ont-ils pas besoin de se forger de fausses et multiples identités ?

« L'attentat du métro de Tokyo a beau s'être déroulé à l'autre bout de la planète, chaque Suisse perçoit parfaitement qu'il peut être victime d'un coup de folie analogue, demain matin à huit heures », dans une grande ville. « Qui dit que, demain, ceux qui furent victimes des gaz de Saddam Hussein¹³ n'utiliseront pas les mêmes méthodes envers leurs ennemis jusque dans nos rues ? (...) La seule menace du terrorisme chimique effraie tant qu'elle peut à elle seule paralyser des pans entiers de l'économie¹⁴. »

Le bilan de la drogue en 1993 ne laisse pas d'inquiéter : 353 morts, 2264 trafiquants dénoncés dont 1925 étrangers¹⁵. Le 80 % des détenus dans nos prisons sont des étrangers. Les programmes fédéraux de distribution d'héroïne résoudre-t-ils le problème ? « Si les dealers perdent une partie de leurs clients passés aux soins de l'Etat, ils se tourneront vers de nouveaux individus qui n'ont actuellement aucun contact avec la drogue¹⁶. » Quoi qu'il en soit, le banditisme, les mafias financées par le trafic de stupéfiants augmentent leur influence

⁸ Voir notre article, « La Suisse est-elle encore menacée? », Revue Militaire Suisse, février 1994.

⁹ Enquête lors du Journal de midi, le 18 août 1994.

¹⁰ Le Figaro, 28 juillet 1994.

¹¹ TTU, 18 janvier 1995.

¹² L'Express, 23 juillet 1994.

¹³ Les Kurdes pendant la guerre Irak-Iran.

¹⁴ Raymond Gremaud : « L'insécurité totale », L'Express, 21 mars 1995.

¹⁵ L'Express, 22 mars 1994.

¹⁶ Harmut Schlegel, porte-paroles du ministère allemand de la Santé. La Liberté, 19 août 1994.

et divisent nos autorités politiques. L'Etat fédéral, le Canton de Zurich ont toléré durant plus de deux ans une situation de non-droit au Letten avant d'avoir le courage d'y mettre de l'ordre.

Chez nous comme en Europe occidentale, les grandes villes sont devenues des lieux d'explosion. Le Letten n'est-il qu'un incident, un épiphénomène sans lendemain ou quelque chose de plus profond? Nos autorités semblent complètement impuissantes face à l'émergence de la violence. On assiste à une déchirure du tissu social, à travers laquelle s'infiltré la violence. « L'histoire a gardé le souvenir des révoltes rurales, elle pourrait connaître des révoltes urbaines, (...) si l'on n'y prenait

pas garde¹⁷. » Des réflexes de peur – mauvaise conseillère – s'ensuivent chez de nombreux citoyens qui le manifestent lors de votations ou d'élections.

En Suisse, dans la foulée de l'« affaire des fiches », les enquêteurs, contrairement à leurs collègues français, se sont vus interdire les écoutes téléphoniques qui apparaissent pourtant comme un moyen efficace de pénétrer des réseaux mafieux. Ils restent donc aveugles et sourds, ce qui pourrait prédestiner notre pays à devenir un « bouillon de culture », d'autant plus que nos vingt-six procédures pénales et les possibilités de recours ne simplifient pas les choses. On en arrive à plaindre le procureur de la Confédération, Madame

Carla Del Ponte, et ses services !


Interrogés sur le danger que représente le crime organisé, le conseiller national genevois Gilles Petitpierre y voit une « situation de guerre », tandis que son collègue neuchâtelois, Thierry Béguin, parle d'une « tumeur qu'on peut circonscrire chez nous, mais pas dans les pays de l'Est et qui risque de menacer la démocratie elle-même. » Puissent-ils convaincre leurs collègues des Chambres fédérales qu'il faut donner les moyens indispensables pour que notre politique de sécurité prenne aussi en compte la menace mafieuse.

(Fin)

H. W.

¹⁷ Claude Raffestin : « Nouveau lieu de la peur, la ville secrète des Letten », 24 Heures, 1^{er} octobre 1994.

**Vite et droit
au but
avec**



**Boussoles de
marche et
de visée**

– compactes, légères – pour
conditions les plus extrêmes.

Selon fonctions de Fr. 46.– à Fr. 135.–
dans les bons magasins de sport/optique

RECTA SA, rue du Viaduc 3, 2501 Biel/Bienne